

Le Maire
Eric WEINLING

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE POULIGNY SAINT MARTIN
SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2023**

Nombre de membres
du conseil municipal : 10
Nombre de présents : 8
Nombre de votants : 8



L'an deux mille vingt-trois, le VINGT NEUF SEPTEMBRE à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Pouligny-St-Martin légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Éric WEINLING, Maire.
Date de convocation du Conseil municipal : 21 septembre 2023

Etaient présents : Mmes Catherine ALAPETITE, Anne-Marie BRANDON, Béatrice MARIÉ et MM. Alain BELLET, Philippe BONNIN, Robert SIMON, Cyril TRIBET, Éric WEINLING, majorité des membres en exercice.

Excusé : M. Cyrille PILLOT.

Absent : M. François GOETHALS.

Monsieur Alain BELLET a été élu secrétaire de séance.

Délibération N° 2023-09-004

OBJET : - TARIFS LOCATION GÎTE COMMUNAL -

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121.29,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Fixe** les tarifs de locations du gîte communal ainsi qu'il suit,
à compter du 1^{er} JANVIER 2024 :

* La nuitée	100,00 euros
* Séjour 2 nuits	200,00 euros
* Séjour 3 nuits	260,00 euros
* Séjour 4 nuits	360,00 euros
* Séjour 5 nuits	460,00 euros
* Séjour 6 nuits	520,00 euros
* La semaine du samedi 16 h au samedi 10h (7 nuits)	600,00 euros
* Animaux de compagnie : forfait 3 nuits. :	10,00 euros
*Animaux de compagnie : forfait la semaine :	30,00 euros
*Option forfait ménage :	50,00 euros
* Paiement après la location auprès du Trésor Public	

* Caution à régler par le locataire à la réservation : 500,00 euros

* En cas d'annulation de la réservation 15 jours avant la date de la location, il sera demandé une pénalité de 30% du montant de la location.

*Option location de draps : petit lit (80) : 12 € ; grand lit (140 ou 160) : 14 €

*Option location linge de toilette : 10 € par personne

Cette délibération annule et remplace la délibération en date du 25 mai 2023.

Pour extrait conforme

Le Maire
Eric WEINLING



Le secrétaire de séance
Alain BELLET, Adjoint

Envoyé en préfecture le 09/10/2023
Reçu en préfecture le 09/10/2023
Publié le 12 OCT. 2023 S²LO ✓
ID : 036-213601644-20230929-2023_09_004-DE

Le Maire
Eric WEINLING

